

Beauté

Choisir son exfoliant pour le visage

JMN  
Libreville/Gabon

Les exfoliants pour le visage devraient faire partie de votre routine quotidienne car ils laissent la peau douce et éclatante, tout en améliorant sa texture et son teint. Mais, pour cela, vous devez apprendre à choisir le bon exfoliant selon votre type de peau. Qu'elle soit sèche, grasse, sensible ou mixte, il est important d'utiliser le gommage adapté. Voici quelques conseils pour choisir l'exfoliant qu'il vous faut.

POURQUOI utiliser un exfoliant pour le visage ?

Le nettoyage de la peau permet d'enlever les restes de cellules mortes de la peau. Les gommages ou exfoliants sont nécessaires pour avoir une peau parfaite. Tous les 30 jours, votre peau a besoin de se régénérer. De plus, un bon exfoliant aide à éliminer les marques et les cicatrices.

Comme pour un gommage du corps, vous pouvez exfolier votre visage sous la douche pour plus de faci-



Photo : DR

Il est important de définir son type de peau avant de choisir son exfoliant ou gommage.

lité, toujours sur une peau humide. Avant d'aller à la plage, pensez à exfolier votre peau pour un bronzage uniforme !

Connaitre son type de peau

Tout d'abord, il est primordial de définir votre type de peau. C'est l'étape la plus importante avant de choisir votre exfoliant. Cette étape est relativement facile à réaliser et la plupart d'entre nous connaisse déjà le type de peau auquel elles appartiennent. Cependant, si vous avez un doute, il est préférable de consulter un dermatologue ou une esthéticienne. Les peaux

sèches ont besoin de beaucoup d'hydratation ; les peaux grasses, sensibles et mixtes sont un mélange de gras et de sec. C'est pourquoi, il est nécessaire de connaître votre type de peau.

Essayez différents exfoliants pour le visage

Une fois que vous savez à quel type de peau vous appartenez, vous pouvez commencer à vous renseigner sur les exfoliants correspondants. Il est préférable de vous rendre dans plusieurs magasins ou sites internet pour comparer les différentes offres, les prix... pour trouver celui que vous aimez. En

effet, il existe différents types d'exfoliants pour le visage, qu'il convient de distinguer :

Les crèmes : les crèmes sont recommandées pour les peaux sensibles. Il suffit d'appliquer l'exfoliant comme une crème hydratante normale, de laisser sécher quelques minutes, puis de masser pour le retirer.

Les exfoliants granulaires : ces exfoliants sont les plus communs. Ils sont adaptés à tous les types de peau : normale, grasse ou mixte. Vous pouvez l'utiliser deux fois par semaine pour éliminer les impuretés de la peau.

Peelings chimiques : ce type d'exfoliant est beaucoup plus complexe et nécessite plus que de la prudence, consultez un spécialiste avant. Si les peelings doux peuvent être réalisés vous-même, évitez ceux qui sont plus forts si vous avez la peau sensible sous peine de réactions cutanées.

Lingettes exfoliantes : elles nettoient et fraîchissent la peau. Vous pouvez les utiliser quotidiennement pour éliminer les impuretés et combiner son action

avec un savon pour le visage approprié. Vous connaissez désormais les meilleurs conseils pour choisir votre exfoliant

pour la peau. Utilisez-le une ou deux fois par semaine pour obtenir des résultats et avoir une peau lisse et éclatante.

Trucs et astuces

Quatre trucs à faire avec du shampoing

Laver les brosses et les peignes.

Pour éliminer toute trace de sébum sur les peignes et les brosses, utilisez tout simplement du shampoing. Commencez par retirer les cheveux, puis appliquez une goutte de shampoing sur les dents du peigne ou les poils de la brosse. Versez-en quelques gouttes dans un grand verre d'eau et plongez-y la brosse et le peigne pendant quelques minutes. Rincez bien.

Retirer un pansement

Pour enlever un pansement sans douleur, versez et étalez quelques gouttes de shampoing dessus en débordant sur la peau pour qu'il pénètre par les trous.

Nettoyer vos plantes d'intérieur

La poussière recouvrant les plantes d'intérieur, les empêche de respirer. Pour l'éliminer, versez quelques gouttes de shampoing dans un seau d'eau et trempez-y un chiffon doux pour nettoyer les feuilles en prenant soin de ne pas les abîmer.

Utilisez-le pour vous raser

Grâce à ses agents adoucissants, le shampoing est un excellent produit pour remplacer provisoirement la mousse à raser.

Rassemblés par JMN

Filière Forêt-Bois

Une revue pour vulgariser les activités

L'Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt-Bois (AEAFFB) dispose d'un support qui permet à cette structure de mieux faire connaître au grand public, les activités de la filière forêt-bois.

La promotion des activités de la filière forêt-bois tient à cœur le gouvernement gabonais qui a, il y a cinq, pris l'option de mettre sur pied une structure non moins importante dénommée l'Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt-Bois (AEAFFB).

La mission de l'AEAFFB est de contribuer à la promotion des activités de la filière forêt-bois en assurant un appui technique et des conseils, notamment en matière d'inventaire forestier, d'aménagement forestier, d'agrèage, de certification forestière, de traçabilité, de vieille économique, politique et stratégique.

Structure placée sous la tutelle technique du Ministère en charge de l'Economie Forestière, avec lequel fut organisée une passation des charges en janvier 2013 pour la conduite des activités sur le terrain, l'Agence jouit d'une autonomie de gestion administrative et financière. A l'initiative du Ministre Estelle ONDO, l'AEAFFB s'oriente ces derniers temps vers une approche communicative au moyen de la publication d'une lettre d'information et d'échanges.

L'AEAFFB vient donc de lancer en Fin Décembre 2016 son premier numéro. Celui-ci traite essentiellement dans son contenu des actions entreprises dans la filière forêt-bois entre 2009 et 2016. Il s'agit d'une publication trimestrielle dont le tirage est de 1500 exemplaires.

Divers thèmes y sont abordés tels que : "Renforcement du cadre Institutionnel et réglementaire", "aménagement des forêts de production", "Implication des populations à la gestion des ressources forestières ; "l'industrie du bois" ; "Outils de mise en œuvre" ; "Evolution du Processus de négociation des APV-FLEGT au Gabon" ; "Règlement Bois de l'Union Européenne".

On y découvre aussi un agenda des activités prévisionnelles. A l'appui de tout ce contenu, le mot du Ministre, Estelle ONDO qui indique : « le chemin qui nous reste à parcourir est certes long, mais pas insurmontable. Il nous suffit de travailler avec abnégation pour tenir cet engagement pris par le Gouvernement en 2010, celui de parvenir à la signature de l'Accord de Partenariat Volontaire avec l'Union Européenne (UE) et de passer à la phase de mise en œuvre en délivrant les licences d'autorisation FLEGT dans un délai raisonnable, gage de bonne gouvernance ».

Quant au Directeur Général de l'AEAFFB, N'sitou Mabiata dans l'éditorial qui souligne : « Notre ambition est qu'à travers cette lettre d'information, nous puissions contribuer à faire connaître davantage les activités de la filière Forêt-Bois Gabonaise ».

Ce support bilingue est une première au sein de la filière et vient en appont aux différentes initiatives de visibilité développées au sein du département en charge de l'Economie Forestière. Il est disponible en version papier au siège de l'AEAFFB et en version électronique



"Forêt-Bois" se veut un support pour mieux faire connaître les activités de la filière.

en téléchargement libre aux adresses suivantes : [www.eaux-forets.gouv.ga](http://www.eaux-forets.gouv.ga)/[www.agenceforetbois.com](http://www.agenceforetbois.com)

Dans l'ensemble, les sujets présentés confortent les observateurs à l'idée que l'AEAFFB reste une structure sur laquelle il faut compter dans le cadre de la promotion de la filière forêt-bois. La vulgarisation des activités qui y sont menées, au moyen de ce support, est à mettre à l'actif du dynamisme des équipes de l'AEAFFB, de la Direction Générale des Forêts, la Direction Générale des Industries, du Commerce du Bois et de la Valorisation des Produits Forestiers et des opérateurs économiques avec l'appui financier de l'Union Européenne (PAGOS/FLEGT).



Le Président du Conseil d'Administration de l'AEAFFB, Jean Félix MOULOOUNGUI remettant la lettre "Forêt-Bois" au Ministre Estelle Ondo